

- Le Programme de l'infrastructure est chargé de prévoir la construction ou l'achat des installations opérationnelles nécessaires pour la défense commune de la zone de l'OTAN, par exemple des quartiers généraux militaires, des terrains d'aviation, des installations portuaires, des installations pour les missiles, des sites d'entreposage, des installations de transmissions et de communications, etc. Après consultation des pays membres, les autorités militaires de l'OTAN présentent des programmes de six ans appelés "Groupes de tranches" qui sont examinés par le Conseil ou le CPD qui fixe des plafonds financiers pour ces groupes, lesquels seront payés sur la base d'une formule de partage des dépenses. Par la suite, les programmes ou "tranches" annuels sont examinés par le Comité de l'infrastructure qui recommande au Conseil ou au CPD les projets que l'on peut financer. Une fois qu'une "tranche" a été approuvée, les dépenses des projets individuels sont estimées et soumises au Comité des paiements et de l'avancement des travaux d'infrastructure pour obtenir son autorisation en matière de finances. Les projets sont ensuite mis en oeuvre par les pays hôtes, en général à la suite d'appels d'offres concurrentiels pour les contrats présentés par des entreprises des pays membres participants. Les paiements sont effectués par les pays hôtes en utilisant leurs propres fonds et les versements anticipés des autres pays membres.

- Le Programme scientifique vise à accroître les compétences scientifiques et techniques de l'Alliance en favorisant la coopération et les échanges de renseignements entre chercheurs des pays membres et en amorçant des mesures destinées à combler les lacunes dans les connaissances scientifiques et les capacités de recherche des pays membres. Le Comité scientifique remplit ce rôle grâce à deux types de programmes contrôlés par des groupes de chercheurs spécialement nommés. Le premier type de programme répond aux besoins des chercheurs et favorise l'avancement général des sciences au sein de l'OTAN. Il comporte un programme de bourses, des subventions de recherche et une série d'Instituts des hautes études qui diffusent les connaissances scientifiques et raffermissent les contacts entre les chercheurs par le biais de réunions en petits groupes de travail. Le deuxième type de programme répond davantage aux besoins de l'Alliance et comporte des groupes de programmes spéciaux qui abordent des domaines de préoccupations pluridisciplinaires. Ces groupes ont un mandat limité et se sont intéressés, dans le passé, à des sujets comme la catalyse, la robotique et les cycles géochimiques.